



**1 Le DÉLÉGANTE (a)**

Je soussigné  Madame  Monsieur : \_\_\_\_\_

né(e) le  à : \_\_\_\_\_

Demeurant à : Numéro : \_\_\_\_\_ Libellé de la voie : \_\_\_\_\_

Code postal :  Commune : \_\_\_\_\_

Représentant d'une personne morale, agissant en qualité de :

Représentant légal de l'entreprise : \_\_\_\_\_ N° SIRET :   
(dénomination sociale)

Ayant son siège social à : Numéro : \_\_\_\_\_ Libellé de la voie : \_\_\_\_\_

Code postal :  Commune : \_\_\_\_\_

Autre (préciser la fonction si vous n'êtes pas le représentant légal) : \_\_\_\_\_

**2 Désigne comme DÉLÉGATAIRE (b)**

Madame  Monsieur : \_\_\_\_\_

né(e) le  à : \_\_\_\_\_

Demeurant à : Numéro : \_\_\_\_\_ Libellé de la voie : \_\_\_\_\_

Code postal :  Commune : \_\_\_\_\_

Représentant d'une personne morale, agissant en qualité de :

Représentant légal de l'entreprise : \_\_\_\_\_ N° SIRET :   
(dénomination sociale)

Ayant son siège social à : Numéro : \_\_\_\_\_ Libellé de la voie : \_\_\_\_\_

Code postal :  Commune : \_\_\_\_\_

Autre (préciser la fonction si vous n'êtes pas le représentant légal) : \_\_\_\_\_

**Qui accepte de formuler la demande d'aide au titre de l'aide exceptionnelle visant à compenser la hausse de certains coûts de production des publications imprimées des entreprises éditrices de presse particulièrement affectées par les conséquences économiques et financières de la guerre en Ukraine, au titre de l'article 6 du décret n°2023-331 du 3 mai 2023, au nom et pour le compte de l'ensemble des entreprises éditrices de presse du groupe ayant signé, avec le délégataire, une convention de mandat de gestion.**

**3 Demeure responsable de l'ensemble des engagements relatifs à l'aide précisée ci-dessus notamment du remboursement des sommes indûment perçues.**

En cas de résiliation par l'une ou l'autre des parties de la présente délégation, celle-ci devra être notifiée par lettre recommandée avec accusé de réception au service instructeur de la demande ainsi qu'à l'Agent Comptable de l'ASP (Agence de services et de paiement, 2 rue du Maupas, 87 040 Limoges Cedex). Cette résiliation prendra effet huit jours après la date de réception de la résiliation.

Date et signature du DÉLÉGANTE (a)

A faire précéder de la mention : « Lu et approuvé, bon pour pouvoir »

Date et signature du DÉLÉGATAIRE (b)

A faire précéder de la mention : « Lu et approuvé, bon pour acceptation »

**Pièces à joindre obligatoirement pour le délégant et délégataire :**

- Représentant d'une personne morale :
  - Représentant légal : précision de la qualité dans le mandat et copie de la pièce d'identité
  - Autre ou si qualité non précisée : copie du pouvoir habilitant à représenter la personne et copie de la pièce d'identité

**Il est rappelé que la délégation n'est ni cessible ni transmissible.**